

**LE MAGHREB CENTRAL, ESPACE GEOPOLITIQUE DANS LA  
MEDITERRANEE, DOIT-IL ENVISAGER UN PARTENARIAT AVEC L'UNION  
EUROPEENNE ?**

Pharmacien Chimiste en Chef Nicole PELLETIER  
7<sup>ème</sup> promotion  
Division B /Groupe B4

1. Le Maghreb central, espace géopolitique dans la Méditerranée, doit-il envisager un partenariat avec l'Union Européenne ?

2. Pharmacien Chimiste en Chef ( SSA) Nicole PELLETIER

3. 03 mars 2000

4. Division B

5. Mémoire de géopolitique

6. A travers l'étude des trois pays du Maghreb central que sont le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, ce mémoire a cherché à montrer les relations à établir entre cette région clé de la Méditerranée et l'Union Européenne. Il analyse les différents acteurs, leurs motivations, décrit leurs intentions et repère leurs alliances. Après un rappel géographique, sociologique et historique des trois pays cités, ce mémoire s'attachera à analyser les relations entre ces entités souvent conflictuelles, avant de tenter de définir leurs relations avec l'Union Européenne.

7. Mots clés : Maghreb central, Union européenne, économie de marché, conflits, sécurité, région euroméditerranéenne.

## SOMMAIRE

---

### INTRODUCTION

#### -I- GEOGRAPHIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE

##### **-1- La Tunisie**

###### **1-1. Des origines à l'indépendance**

- Les berbères et Carthage*
- L'intervention de l'Europe*

###### **1-2. La Tunisie indépendante**

- Bourguiba et le nouvel Etat tunisien : la monopolisation du pouvoir par le néodestour.*
- Evolution sociale et politique*
- Evolution politique : la destitution du président Bourguiba*

###### **1-3 .De la réconciliation à l'Union du Maghreb Arabe**

##### **-2- le Maroc**

###### **2-1. Une position originale entre la Méditerranée, l'Atlantique et le Sahara**

###### **2-2. Construction du Maroc**

###### **2-3. le Maroc moderne**

##### **-3- L'Algérie**

###### **3-1. Le climat et le problème de l'eau**

###### **3-2 Les ressources minérales et énergétiques**

###### **3-3. La période française**

- les insurrections sporadiques de 1858 à 1916*
- la colonisation*
- l'œuvre colonisatrice*
- l'évolution des musulmans et la politique indigène*
- du nationalisme à l'indépendance*
- la marche vers la paix*

3-4 Limites et crises de l'indépendantisme algérien

## **-II- LE MAGHREB : SES ALLIANCES ET SES CONFLITS**

- 1- Impossible réconciliation entre Alger et Rabat**
- 2- l'Union du Maghreb Arabe**

## **-III-LES RELATIONS MAGHREB-EUROPE : OBLIGATION OU NECESSITE**

**-1-Dimension historique et instrumentale de la politique de l'Union Européenne vis à vis des pays du Maghreb central**

**-2- Un engagement pour l'Europe : la conférence de Barcelone**

**-3- Le Maghreb central : un marché pour l'Europe**

**3-1 Libéralisation et croissance**

**3-2 Place particulière du Maghreb central dans le partenariat Europe/Méditerranée**

**3-2-1 Le maintien d'une approche de la coopération euro-méditerranéenne**

**3-2-2 Dynamisme du processus d'ouverture dans les pays du Maghreb**

**3-2-3 Intégration monétaire de part et d'autre de la Méditerranée.**

**Faut-il inciter les pays du Maghreb à arrimer leur monnaie à l'Euro ?**

**3-3 Elargissement vers l'Est : une fatalité pour le Maghreb ?**

**3-4 Problème politique et de sécurité**

**3-4-1 Le constat**

**3-4-2 Perspectives de sécurité et de défense des pays du Maghreb central**

**3-4-3 Perspectives de coopération**

## **CONCLUSION**

**Annexe 1 : le Maghreb**

**Annexe 2 : la Tunisie**

**Annexe 3 : le Maroc**

**Annexe 4 : L'Algérie**

## **BIBLIOGRAPHIE**

La Méditerranée, berceau de la civilisation, jadis centre géopolitique d'un monde individualisé et autonome a joué un rôle décisif dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, ce rôle n'est sans doute plus majeur, mais la Méditerranée n'en demeure pas moins un enjeu économique essentiel et une zone stratégique.

La Méditerranée est souvent considérée comme coupée en deux :

-un « Nord », développé, riche, industrialisé, où les systèmes démocratiques sont la règle ; cette façade Nord est arrimée à l'un des trois centres économiques autour duquel gravite le monde, l'Europe.

-un « Sud », en développement, soumis aux ajustements structurels, à une forte démographie, avec des régimes politiques en *transition démocratique* ; Cette façade sud est définie par son appartenance à l'aire supposée « arabo-islamique ».

Certains auteurs invoquent une fracture multiculturelle entre l'Orient et l'Occident, opposant deux civilisations, deux religions, deux types d'hommes.

Au sud de la Méditerranée d'un point de vue géopolitique au moins deux blocs doivent être distingués.

-le premier est le Moyen Orient, comprenant la Syrie, Israël, le Liban, les territoires palestiniens auxquels on peut ajouter la Jordanie et l'Égypte. Cette zone est adossée à une des régions les plus riches du monde, la Péninsule arabique, l'Iran et l'Irak détenant plus de 60% des réserves mondiales d'hydrocarbures.

-le second bloc est constitué par le Maghreb composé de cinq pays ; le Maroc, l'Algérie et la Tunisie qui forme **le Maghreb central** et la Libye et la Mauritanie.

Ce travail se propose d'analyser les perspectives de liaisons à long terme que la région du Maghreb central offre à l'Union européenne (UE).

Dans une première partie, les données géographiques et sociologiques de cette ensemble indiquent une forte unité religieuse et culturelle, renforcée par une colonisation qui fut essentiellement française.

Ce souci d'unité -et l'histoire le démontre bien-, fût toujours jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle, l'aboutissement de conquêtes (empire romain, conquête arabe, royaumes francs du levant, empire ottoman, colonisations anglaises et françaises).

La seconde partie illustrera des difficultés que rencontrent ces trois pays clés pour aboutir à des alliances. Elles devront se faire par des échanges de cultures, d'économies et de technologies.

Pour favoriser cette unité est-il possible d'imaginer en l'état actuel, la naissance d'une région euroméditerranéenne encouragée par l'Europe ?

Ce scénario d'intégration, complexe et délicat sera développé dans une dernière partie.

## **-I- GEOGRAPHIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE**

### **-1- La Tunisie.**

Avec la Sicile, la Tunisie ferme le passage de la Méditerranée orientale à la Méditerranée occidentale. Elle présente une importance stratégique évidente. Partie intégrante du Maghreb, et de l'aire arabo-musulmane, la Tunisie est un pays exigu. Elle occupe l'espace libéré entre une double façade maritime et le Sahara par le démantèlement des formations montagneuses qui jalonnent l'Afrique du Nord de l'Atlantique à la Méditerranée orientale. Ce petit pays est une suite de plaines ordonnées en front de mer.

Les plaines tunisiennes ont ouvert le Maghreb aux différentes civilisations et formations impériales qui ont dominé le monde méditerranéen. Accessibles par voies maritime et terrestre elles donnent accès au « Maghreb profond ». Sa population se caractérise par une remarquable homogénéité religieuse et linguistique. Elle ne connaît pas les clivages (arabophones/berbérophones) observables en Algérie et au Maroc, ceci laisse entrevoir *un particularisme tunisien*.

#### **1-1. Des origines à l'indépendance**

La Tunisie actuelle, à l'Est du Maghreb, fut durant l'Antiquité et le Moyen Âge, la porte ouverte de l'Afrique du Nord sur le monde, par où pénètrent les civilisations phéniciennes, romaines et arabo-islamiques.

##### *-Les berbères et Carthage*

Fondée en 814 avant J.C. et après des débuts obscurs, Carthage domina au VI<sup>ème</sup> siècle la vie maritime et commerciale de la Méditerranée occidentale. Même si elle s'est peu préoccupée de son arrière pays africain, sa civilisation influença les berbères même après sa chute.

La Tunisie subit tout d'abord une influence latine et chrétienne par l'intermédiaire de la conquête romaine. Puis, usée par des guerres incessantes entre Romains et Carthaginois, qui avait pour enjeu la domination de la Méditerranée occidentale, commença la période arabe et la domination musulmane.

La conquête de l'Ifriqiyya –*appelée plus tard la Tunisie par les Arabes*– entraîna pour ce pays des mutations considérables :

avec le temps, sa population est devenue en effet arabe dans sa grande majorité et la langue arabe est pratiquée par presque tous les habitants ayant adopté la religion musulmane.

Ce phénomène d'arabisation et d'islamisation s'est accentué à partir du XI<sup>ème</sup> siècle et a pris un caractère définitif, en dépit de la présence de maîtres berbères, turcs et plus tard français.

L'entité tunisienne a émergé à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle lorsque Tunis est devenue comme Alger le siège d'une province de l'Empire Ottoman. Puis sa trajectoire devait se confondre avec celle d'une dynastie bey husseinite jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.

En effet au XIX<sup>ème</sup> siècle le bey de Tunis allait s'engager dans un série de réformes sous la pression des impérialismes européens ouvrant ainsi la voie à la colonisation.

Ensuite le régime politique issu de l'indépendance a cultivé ce particularisme et tenté de soustraire la Tunisie à l'influence de l'Orient.

### *-L'intervention de l'Europe*

A partir de 1830 la Tunisie fut confrontée à de grandes difficultés économiques renforcées par l'installation des français en Algérie. En effet l'Algérie allait connaître un développement économique important sous l'influence de cette colonisation et laisser la Tunisie à son état de « petit pays ».

C'est en 1881 que la France imposa un protectorat à la Tunisie (le Général Bréard arriva aux portes de Tunis sans combat).

Le soin de défendre et de représenter le pays revenait désormais à la France.

La seconde guerre mondiale fit de la Tunisie un champ de bataille imprévu. La victoire alliée entraîna des poursuites contre les nationalistes destouriens qui s'étaient compromis avec l'Allemagne et réclamaient une nouvelle constitution.

Les années d'après guerre furent des années de reconstruction, mais des années difficiles car le Destour persistait dans son opposition. Entre temps les événements se sont précipités et le Maroc ayant obtenu son indépendance en 1956, la Tunisie pouvait prétendre elle aussi à son émancipation.

Le Traité du Bardo reconnut l'indépendance totale de la Tunisie, un an plus tard la présidence revint à Bourguiba.

## **1-2 La Tunisie indépendante**

*-Bourguiba et le nouvel Etat tunisien : la monopolisation du pouvoir par le néodestour.*

Président du parti qui avait dirigé le mouvement national, Habib Bourguiba apparaissait à l'aube de l'indépendance comme le leader incontesté : stature conférée par la suite *au combattant suprême* par l'imagerie officielle.

Le Neo-Destour constituait alors la principale force politique du pays mais non la seule.

La concentration des pouvoirs est entre les mains du président de la République, mais aussi au sein du Néo-destour. Il en résulte une confusion **du parti et de l'état**. La société tunisienne a été totalement submergée par cet **état-parti** qui contrôle sans partage les individus et les groupes. Bourguiba éprouve le besoin de

diriger seul la Tunisie pour mieux se situer dans la construction maghrébine, dans le monde arabe et le système international, et ceci pendant trente ans.

#### *-Evolution sociale et politique moderne*

Les indicateurs sociaux –économiques montrent une fracture importante entre la bipolarité milieu urbain/ milieu rural. La population urbaine ne cesse de croître. Elle est de plus en plus qualifiée, mais confrontée à un chômage persistant.

On note une permanence de la pauvreté, de l'analphabétisme et la prévalence d'un taux de mortalité supérieur à la moyenne dans les campagnes.

#### *-Evolution politique : la destitution du président Bourguiba*

Le 7 novembre 1987, le président Habib Bourguiba sortait par la petite porte, déclaré médicalement « empêché ». Il est remplacé depuis par son Premier ministre le Général Ben Ali.

La mise à l'écart du vieux président Habib Bourguiba a réintroduit la Tunisie dans le jeu maghrébin ainsi que dans une dynamique régionale.

Le président Ben Ali s'attache d'abord à rassurer ses divers partenaires et tente de reconstruire l'unité maghrébine. Il s'agit de créer une organisation régionale susceptible de favoriser le développement économique, sur le modèle de la communauté européenne.

Dès son arrivée au pouvoir, le président Ben Ali rétablit des relations cordiales avec ses voisins (Maroc et Algérie). Il contribue à l'établissement d'une stratégie d'ouverture et à l'apaisement des tensions entre les hommes clés du Maghreb central. Ce retour au calme dans les relations entre les différents états de l'Afrique du Nord aboutit à la création en 1989 de l'Union du Maghreb Arabe (UMA).

### **1-3 De la réconciliation à l'Union du Maghreb Arabe**

Les soutiens algériens et libyens se manifestent aussitôt pour cette union. Le président Ben Ali bénéficie immédiatement d'un préjugé favorable de la part du colonel Kadhafi, il choisit donc de privilégier la réconciliation Tunisie/Libye malgré le fait que Washington s'efforce à tout prix d'isoler Tripoli.

Le président Ben Ali continue à négocier en prenant soin d'écarter tout projet qui pourrait mettre le Maroc à l'écart. Il favorise ainsi le rétablissement des relations entre le Maroc et l'Algérie rompues à cause du Sahara occidental et Hassan II accepte enfin de participer au sommet rassemblant à Zeralda en juin 1988, les cinq états du Maghreb.

Politiquement les divergences de l'UMA apparaissent rapidement :

-Le rapprochement avec la Libye a toujours été considéré comme risqué. C'est la guerre du Golfe en 1990 puis l'embargo contre la Libye qui porte un coup sérieux à ce projet.

-En Algérie, les changements d'hommes, le problème islamiste et les incertitudes qui en découlent ont entraîné un net ralentissement de la participation de l'Algérie à l'UMA.

Actuellement l'UMA se réduit en définitive à une simple coexistence économique.

## **-2- Le Maroc**

Le Maroc, pays du soleil couchant, *Magrib al-'aqla*, offre dans l'ensemble de l'Afrique du Nord une histoire originale. Il la doit sans doute à la puissante personnalité de ses peuples. Ils sont restés tout au long des siècles moins marqués par des influences extérieures, notamment arabe, que des pays comme l'Algérie et la Tunisie.

-le Maroc océanique est largement ouvert vers l'ouest, mais une avancée du Plateau central le sépare en deux bassins par le « pont de Rabat ».

-le Maroc saharien est pauvre, périodiquement surpeuplé, marqué par le contraste des oasis et des grands espaces.

-entre ces deux régions se dresse la montagne qui est un écran troué de passes plus ou moins aisées.

Ces ensembles juxtaposés, sans points de convergence, ont joué chacun leur rôle dans l'histoire du Maroc. Comme dans toute la partie méridionale du bassin méditerranéen, nomades et sédentaires se sont affrontés au cours des siècles. Cependant à partir de la conquête arabe l'Islam a marqué la vie politique et sociale notamment avec :

-l'importance du pouvoir d'allégeance,

-l'absence de règles fixes de succession,

-le rôle des hérésies, des réformes et des confréries religieuses.

Bien qu'elle soit originale et comporte de nombreux traits d'insularité, l'histoire du Maroc n'est pas celle d'un pays isolé et l'on y retrouve les fluctuations de l'histoire mondiale :

-formation des grands empires de l'antiquité,

-islamisation de la Méditerranée méridionale,

-influence des grandes découvertes, de l'impérialisme européen et de la décolonisation.

## **2 1 Une position originale entre la Méditerranée, l'Atlantique et le Sahara**

À l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord, comme une île entre la mer et le désert, le Maroc a certainement la personnalité la plus accusée du Maghreb. Séparé de l'Europe par un détroit de 14 kilomètres, profondément enraciné au sud dans le continent africain, le Maroc appartient à la fois au monde méditerranéen, au monde océanique et au monde saharien.

Le contact Atlantique est sans doute l'élément le plus original. Il se fait sur plus de 1000 km le long d'une côte rocheuse, battue par la grande houle contre laquelle ne s'offrait aucun abri sûr jusqu'à la construction des ports de Casablanca et de Safi. Le Maroc occidental ou Atlantique est considéré comme le Maroc utile, il représente le cœur économique du pays grâce aux cultures en terre sèche loin à l'intérieur du continent.

La façade méditerranéenne est à la fois plus étroite et plus isolée. Les montagnes qui la bordent sont difficilement franchissables.

Parmi les pays d'Afrique du Nord, le Maroc se distingue à la fois par l'altitude plus élevée de ses montagnes et par la remarquable expansion des plaines et des plateaux.

Le Haut Atlas et le Rif encadrent une région tabulaire, *une meseta*.

Le Moyen Atlas forme une chaîne dépassant 3000 m. Cet édifice compact, souvent comparé à un « *dos que le Maroc tourne à l'Algérie* », crée l'originalité du Maroc Atlantique auquel rien en Afrique du Nord ne peut être comparé.

Enfin dans l'extrême sud, on trouve la bordure saharienne ou le climat marocain est un climat méditerranéen.

Avec ses 2446 km de rivages atlantiques et ses 537 km de versant méditerranéen, le Maroc, ( terrain berbère, arabe, africain et d'esprit méditerranéen) se présente comme une **porte sur l'Europe**, tout en pouvant être également considéré comme une porte d'importance moindre sur l'Afrique.

*Lorsqu'en 1987 le Maroc présente sa candidature à l'entrée dans la communauté économique européenne, ce n'était ni une erreur, n'y une provocation, c'était en fait une démarche logique et cohérente : 14 km seulement séparant le nord de l'Afrique du sud de d'Europe. Une distance si faible qu'une liaison fixe au-dessus du détroit de Gibraltar n'est pas une utopie. Des études sérieuses et avancées vont dans ce sens.*

## **2 2-Construction du Maroc**

La complexité de l'âme marocaine s'explique surtout par son histoire. En effet, il faut considérer que le Maroc est l'une des plus vieilles nations du monde arabe. S'il n'a jamais été occupé dans sa totalité, il est le seul pays du Maghreb à avoir échappé à l'occupation ottomane. Cela lui a permis de maintenir et développer ses racines et son identité. Il s'agit d'un pays où, notons le fait rare, juifs et musulmans ont vécu pendant plus d'un millénaire dans une parfaite symbiose culturelle.

L'acte de naissance de l'histoire marocaine remonte entre 475 et 450 avant J.C. Les premières colonies phéniciennes, pendant près d'un millénaire, diffusent parmi les tribus locales leur civilisation, leur langue et leur culte. Ici comme dans le reste de l'Afrique du Nord, Rome succède à Carthage. Son influence se fera d'abord sentir par l'intermédiaire des dynasties locales qui inaugurent une brillante civilisation berbéro-romaine.

A la fin du 3<sup>e</sup> siècle, dans la crise que traverse l'empire, le Maroc romain est progressivement abandonné. Seuls sont conservés, avec la région de Tanger, certains points comme Essaouira. Dans l'effondrement de l'empire romain, au moment où arrivent les vandales, la présence chrétienne semble se maintenir vivace et les cités poursuivent leur existence.

## **2-3 le Maroc moderne**

Il faut s'attacher à considérer que le Maroc contemporain est en grande partie l'œuvre de La France - et du maréchal Lyautey en particulier - au plan politique comme au plan économique.

En effet ce dernier s'est attaché à reconstituer l'autorité du souverain et le principe monarchique, situation toujours comprise et parfaitement appliquée. Le roi Hassan II, a été l'héritier d'une couronne et d'une dynastie alaouite quatre fois centenaire. Il est le chef des forces armées, dites « Royales », et détient la légitimité suprême des chérifs ( descendants du prophète Mahomet).

Hassan II avait dès 1962, soit un an après son accès au trône doté son pays d'une constitution libérale. Inspirée de la constitution française mais s'appuyant aussi sur la tradition musulmane du bey cette constitution établit les bases d'une monarchie constitutionnelle dont il n'existe aucun autre exemple dans les autres pays arabes.

La stabilité apparente des institutions et des symboles politiques entre le Maroc d'aujourd'hui et celui des années 60 reste frappante. C'est l'alliance entre la monarchie et la bourgeoisie rurale qui a fonctionné comme un système stabilisateur du régime. Elle a contenu la poussée de la classe moyenne urbaine tout en assurant la survie des élites. L'opposition quant à elle a évolué entre la cooptation et la prison.

Bien que favorisé sur le plan des richesses minières et des conditions climatiques par rapport à ses voisins maghrébins, le Maroc connaît les difficultés propres aux pays héritant de la colonisation :

- une infrastructure industrielle orientée vers la métropole,
- une base agricole en crise.

Mais depuis plus d'un an, le royaume chérifien connaît une situation politique fort originale, voire unique dans le contexte géopolitique du monde arabe.

A l'issue des élections législatives de l'hiver 1997, il s'est doté d'un Premier ministre socialiste, M. Abderrahmane Youssoufi.

Ce dernier pilote un gouvernement de coalition au sein duquel se retrouvent au côté de plusieurs ministres désignés par le roi Hassan II, les principales forces politiques de gauche. Même si des insatisfactions demeurent, tous les observateurs s'accordent à reconnaître que l'atmosphère a radicalement changé.

En effet le nouveau roi Mohammed VI est considéré comme un roi moderne. Le jeune souverain marocain avait promis du changement, le limogeage de l'homme lige de son père, Driss Basri, prouve sa volonté. « Il n'est pas moi et je ne suis pas lui » avait dit Hassan II de son fils aîné à un journaliste qui l'interrogeait sur sa succession.

Cent jours après son accession au trône, Mohammed VI vient de signifier clairement sa volonté de régner et de gouverner autrement. En limogeant Driss Basri le plus fidèle serviteur de son père le jeune roi a pris le pouvoir le 9 novembre 1999. Dans l'entourage du roi on parle « du nouveau concept de l'autorité » qui « exige d'associer les Marocains à la recherche des solutions ».

Cette modernité se traduit par un nouvelle gestion de l'état, le jeune souverain parle de « diminuer le fossé existant entre l'esprit et la lettre des lois ». La priorité affichée du jeune souverain dans les années à venir sera la lutte contre les exclusions et la pauvreté.

### **-3- L'Algérie**

Sans nul doute, l'Algérie est des trois pays du Maghreb le plus complexe et le plus difficile à analyser. Entre ses deux voisins stables avec des personnalités indiscutables, l'Algérie paraît morcelée et à la dérive économique.

Sur la plus grande partie de son étendue, le pays se présente comme un désert ourlé, sur sa frange Nord et séparé de la méditerranée par des zones étroites sur 200 à 300 kilomètres de large.

Ce relief diversifié représente le secteur central du Maghreb.

#### **3-1 Le climat et le problème de l'eau**

Les grandes frontières de l'Algérie sont celles des aires climatiques. Elles se dégradent du littoral vers l'intérieur, avec une diminution des précipitations.

Seul l'est algérien comporte une zone vraiment pluvieuse.

L'Algérie dite occidentale connaît par contre au sud des régions franchement subarides et beaucoup plus sensibles à la sécheresse que l'Algérie orientale.

Quant au Sahara septentrional il ne diffère guère de celui des hautes plaines avec des perturbations peu actives, ce qui explique sa quasi aridité. Les neuf dixièmes de l'Algérie sont ainsi vouées au désert.

Dans tout l'ouest et dans l'intérieur constantinois, l'irrégularité inter annuelle crée pour les cultures une menace constante qui donne toute son importance au problème de l'eau.

Les problèmes de l'eau, de l'érosion et de la déforestation imposent à l'Algérie des contraintes rigoureuses. Son avenir dépend des possibilités qu'elle a de s'en libérer tout en les maîtrisant.

### **3-2 Les ressources minérales et énergétiques**

Les matières premières végétales notables se limitent au siège des forêts kabyles et à l'alfa des Hautes Plaines.

Le sous-sol offre entre autres, de nombreuses ressources de métaux non ferreux dont les plus riches sont ceux de zinc de la zone d'El Abed et de mercure près d'Azzaba.

Les gisements les plus exploités restent les phosphates encore presque intacts du Djebel Onk ainsi que le fer dont les réserves les plus importantes se trouve à l'écart en plein Sahara près du Maroc qui les revendique.

Les ressources énergétiques sont fournies essentiellement par l'exploitation du pétrole des régions de Hassi messaoud et d'Edjelé, et par le pétrole et le gaz de Hassi-R'Mel découverts en 1954 au Sahara oriental.

L'exportation des hydrocarbures fournit actuellement à l'Algérie 80% de ses recettes de ses exportations, manne indispensable pour compenser une économie vacillante.

### **3-3 La période française**

L'intervention française fut la suite inattendue d'une affaire commerciale et financière à laquelle se trouvait mêlé le bey Hussein. Celui-ci, mécontent du retard apporté par la France au remboursement des créances auxquelles il était intéressé, s'en prit au consul français qu'il frappa. Le gouvernement de Charles X, n'ayant pas obtenu d'excuses, riposta par le blocus d'Alger qui devait durer trois ans. A la suite de la canonnade d'un vaisseau parlementaire, une expédition militaire contre Alger fut décidée.

La prise d'Alger (5 juillet 1830) détermina la chute de la domination turque et une longue période d'anarchie. Toutefois la monarchie française n'avait pas de vues conquérantes et ne songeait qu'à une « occupation restreinte » du littoral, l'intérieur du pays devant être abandonné à des chefs indigènes que l'on espérait opposer entre eux.

Pendant ce temps, Abd El Kader, un jeune marabout, s'était fait reconnaître comme sultan des Arabes. Il édifiait avec l'aide des tribus arabes et des troupes régulières, un Etat organisé, fondé sur la stricte application des principes coraniques et dirigé par des nobles d'origine religieuse.

L'entente franco-arabe ne résista pas au progrès des deux dominations. Abd El Kader appelait tous les musulmans à la guerre sainte contre les envahisseurs chrétiens. Le gouvernement français se prononçait pour la conquête totale.

Une guerre décisive les opposa de 1840 à 1847. Le souverain du Maroc, cédant aux appels des confréries, s'engagea aux côtés d'Abd el-Kader ; il fallut les bombardements de Tanger et de Mogador et la victoire de Bugeaud en 1843 pour le contraindre à cesser son aide. Abd El Kader accepta de se rendre en décembre 1847, et avec lui disparaissait le rêve d'un état arabe qui se serait étendu à toute l'Algérie.

Lorsque l'ancien Bey de Constantine, qui tenait toujours l'Aurès se fut rendu en 1848, seuls restaient encore insoumis les Kabyles. Des expéditions aboutirent en 1857 à une victoire décisive. L'Algérie est désormais conquise sinon soumise, comme devaient le montrer les révoltes postérieures.

#### *-Les insurrections sporadiques de 1858 à 1916.*

Le tiers de la population s'insurgea, mais ce fut surtout une révolte de la plèbe kabyle encadrée par l'aristocratie féodale du Constantinois. Malgré son ampleur et son retentissement, elle fut peu dangereuse pour la domination française et vite écrasée. L'Algérie ne devait plus connaître avant 1954 de grandes révoltes armées.

#### *-La colonisation*

La conquête de l'Algérie eut pour corollaire la colonisation du pays. L'idée s'imposa grâce à la propagande des « *colonistes* » de faire de l'Algérie une colonie de peuplement. Il apparut que c'était le moyen le plus efficace de consolider la conquête.

Cette conviction devait prévaloir dans l'opinion française jusqu'à la seconde guerre mondiale, bien que fort discutée jusqu'en 1870. Elle explique que, en dépit de quelques tentatives d'hommes favorables à un régime de protectorat, tels Napoléon III et Jules Ferry, le souci de favoriser les colons l'ait presque toujours emporté sur la politique dite indigène.

La colonisation française reposa essentiellement, en Algérie sur le principe de la « colonisation officielle ».

L'administration créait et administrait des centres villageois à partir de terres obtenues par divers procédés d'expropriation, puis, elle concédait gratuitement des lots individuels aux émigrants de nationalité française, sous condition suspensive de résidence obligatoire. La colonisation « libre » commença vraiment à partir de 1900.

Elle fut essentiellement urbaine. Les villes ont constitué un véritable « melting pot » algérien avec une immigration européenne essentiellement italienne maltaise et espagnole.

### *-L'œuvre colonisatrice*

La grande œuvre des européens fut la régénération de l'agriculture ; *le blé fut la plante de la colonisation.*

Puis vinrent les cultures nouvelles et, parmi elles, la vigne qui transforma l'économie agricole. Puis l'agriculture devint à partir de 1930 une entreprise commerciale dirigée par des cadres européens avec l'aide de main d'œuvre indigène.

L'Algérie fut dotée peu à peu de voies de communication modernes : routes, voie ferrées, ports. Bien équipée pour un pays colonial, elle fut peu industrialisée avant 1945. En effet les hésitations des entrepreneurs français empêchèrent le développement d'une industrie moderne de transformation. L'industrie extractive était la seule à présenter une certaine importance.

### *-L'évolution des musulmans et la politique indigène.*

Les musulmans algériens, vaincus mal résignés, furent l'objet de politiques bien différentes. L'une voulait entreprendre, après la conquête militaire, la conquête morale et certains parlaient de les assimiler et de les franciser.

L'autre politique entendait surtout faire plier leurs intérêts devant les convenances de la colonisation et s'appelait elle-même *politique d'assimilation*.

De là un véritable **quiproquo** qui devait durer à travers toute l'histoire de l'Algérie française.

Un autre élément important, la pression démographique, surtout après 1930, joua ensuite son rôle classique dans l'écrasement des niveaux de vie. Entre 1931 et 1954, la population musulmane augmenta de plus de 3 millions. Elle afflua vers les zones des villes et de colonisation. Cette urbanisation accélérée ne correspond pas à un symptôme de progrès social ni d'intégration dans la société européenne. Par contre sur le plan politique, la conséquence essentielle fut la naissance d'un sentiment national algérien.

### *-Du nationalisme à l'indépendance*

#### **La tentative insurrectionnelle de mai 1945 contre l'ordonnance de 1944 :**

Elle accordait la citoyenneté française avec maintien du statut personnel musulman à toute l'élite algérienne.

Les nationalistes algériens se mobilisèrent contre cette ordonnance et constituèrent un véritable front national qui préfigurait ce que serait un jour le F.L.N.(Front de libération national). Des émeutes sanglantes eurent lieu à Sétif et à Guelma, elles

furent interprétées comme le signal d'une insurrection générale, réprimées en moins de quinze jours.

Cette tentative manquée d'insurrection nationale explique pour l'essentiel le climat de la décennie 1945-1954, où les nationalistes extrémistes songèrent essentiellement à reprendre le combat pour recouvrer leur dignité et l'indépendance de leur patrie.

La voie politique était pourtant la voie que prônait les nationalistes modérés, mais ils étaient combattus par l'administration française avec détermination de la même façon que les nationalistes révolutionnaires ou pan arabes.

### **La naissance du front de libération national.**

En 1954 la plupart des réformes politiques promises par la France n'avaient pas été mises en application. Le dialogue avec les nationalistes algériens n'existait pas.

Le FLN apparut publiquement le 1<sup>er</sup> novembre 1954 peut se définir comme un groupe d'abord fort peu nombreux de militants du parti du peuple algérien PPA décidés à l'insurrection armée. En effet l'Algérie musulmane, qui progressait sur le plan culturel et rêvait tout à la fois de modernisme et de restauration de ses valeurs nationales, souffrait d'autant plus dans sa condition matérielle. Elle assistait au renforcement de la puissance économique et politique des européens et à l'élévation rapide de leur niveau de vie.

Ce sont ces frustrations, ces colères et ces espérances qui expliquent le retentissement qu'eut dans le peuple algérien la naissance du front de libération national.

Les Aurès sont les premiers à s'embraser bientôt suivis par la Kabylie. Le 3 avril 1955 l'Algérie est placée sous le régime de l'état d'urgence et à partir de 1956 elle va être soumise à un régime d'exception, celui des pouvoirs spéciaux. La guerre durera sept ans avant que l'Algérie obtienne son indépendance.

Il est incontestable que le passage à l'action armée a débloqué la situation qui prévalait en 1954 et a permis de faire de l'idée d'indépendance une force matérielle indestructible parce que portée par des millions d'algériens.

Mais dans le même temps, la guerre enclenche un processus de déperdition du capital d'expérience démocratique et politique moderne que les différentes formations politiques avaient commencé à élaborer avant 1954. C'est sur la base de cette ambiguïté que vont se mettre en place les institutions de l'Algérie en guerre.

### *-La marche vers la paix*

Ce sont les accords d'Evian du 18 mars 1962 qui reconnaissent l'indépendance de l'Algérie.

Le 8 avril le peuple français approuve par référendum les accords d'Evian, le 1<sup>er</sup> juillet, le peuple algérien plébiscite son indépendance. La guerre est finie.

Pour l'Algérie, commence une indépendance ambiguë. La direction du FLN avait su donner une image d'unité, au moment d'accéder au pouvoir, elle implose littéralement, montrant à visage découvert ses divisions et son incapacité à les gérer autrement que par le recours à la violence. A la guerre menée par le FLN contre le pouvoir colonial va succéder la guerre entre factions du FLN pour la conquête du pouvoir. Chaque clan compte les forces armées sur lesquelles il peut s'appuyer.

Depuis l'indépendance, le système politique algérien repose sur l'articulation de trois structures : Armée, Etat, FLN, profondément hétérogène. Malgré cela le pouvoir politique algérien va faire preuve d'une grande stabilité pendant plus de deux décennies. Il faut attendre les années quatre vingt pour que les premiers craquements apparaissent.

### **3-4 Limites et crises de l'indépendantisme algérien**

En quinze années (1965 à 1980) l'Algérie a englouti près de 100 milliards de dollars dans une industrialisation « grandiose », ruineuse et inutile. Le président Boumediene fut le responsable de cette unique direction prise par son pays.

L'année 1986 marque incontestablement une rupture dans l'évolution économique et sociale de l'Algérie. La baisse drastique du prix des hydrocarbures la prive de la moitié de ses recettes d'exportations et induit une crise conjoncturelle et structurelle sévère.

En janvier 1986 la chute du cours du baril de pétrole plonge l'Algérie dans une crise économique et sociale sans précédent. Elle se traduit par des émeutes violemment réprimées en 1988 qui sonne le glas du consensus social.

Les restrictions budgétaires qui s'ensuivirent furent telles qu'elles entraînèrent des pénuries de produits alimentaires de base, exacerbant le mécontentement de la majorité des Algériens. Ce n'est pas le fait du hasard d'ailleurs si le premier « débarquement » du Fond monétaire international et de la Banque mondiale eut lieu en 1987. Ils devaient établir, dans une première étape, un diagnostic, puis suggérer une thérapie de choc pour « assainir » l'économie. Cette thérapie prit l'habit d'un programme triennal d'ajustement structurel à partir de 1995.

Mais la violence génocidaire et intégriste va déferler sur l'Algérie dans un huit clos quasi total. Elle laisse une société et une population en miettes.

## **-II- LE MAGHREB : SES ALLIANCES ET SES CONFLITS**

Il ne relève plus d'un mythe d'affirmer aujourd'hui, que non seulement le Maghreb est une nécessité de l'histoire mais qu'il a été, de surcroît, question d'une entité maghrébine aussi bien en remontant dans l'histoire (XIème et XIIème siècles) que lors de l'étude de l'évolution récente des rapports intra maghrébins.

Quelles sont les réalités vécues par cet ensemble historique et géographique ?  
Quel peut être son avenir ?

Autant de questions qui suscitent l'intérêt mais pour lesquelles il ne peut y avoir de réponse sûre tellement les données politiques s'enchevêtrent et les intérêts économiques semblent diverger.

Des handicaps existent, ils sont surmontables comparés à ceux rencontrés au cours de la construction européenne, mais encore faut-il qu'ils soient identifiés et surtout traités dans le cadre **d'une problématique d'intégration régionale** visant la lutte contre le sous développement.

-Au lendemain des indépendances l'option des dirigeants des pays du Maghreb avait été de privilégier le **développement national**.

Il est l'une des causes du difficile rapprochement actuel entre les trois états. Des politiques économiques évoluant en symbiose auraient eu des conséquences très positives pour l'éventuelle création d'un espace économique maghrébin. Cet espace n'est plus de nos jours une question de choix mais de survie.

-A la fin des années 1980, les pays du Maghreb paraissaient s'engager dans la voie de l'ouverture politique. Malheureusement au regard des espoirs qu'avaient fait naître les indépendances, les jeunes états du Maghreb ont profondément déçu dans leur quête de la démocratie. Cette dérive intervient paradoxalement au moment où le Maghreb s'engage dans un partenariat avec l'Union Européenne qui vise à promouvoir la démocratie et l'instauration d'une zone de libre échange.

### **-1- Impossible réconciliation entre Alger et Rabat**

A la mort de Hassan II, en juillet 1999, l'Algérie a observé trois jours de deuil durant lesquels les médias ont rendu un hommage appuyé au défunt. Nouvellement élu, le président Abdelaziz Bouteflika a fait le voyage à Rabat et s'est distingué par la chaleur de ses propos sur l'avenir des relations entre les deux pays.

Du côté marocain, la même disponibilité se manifestait permettant d'inaugurer une aire nouvelle avec l'Algérie. Malheureusement ce climat idyllique a duré moins d'un mois, l'Algérie accusant le Maroc d'être la base arrière du Groupe islamique armé.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, les relations entre les deux « pays frères » qui n'arrêtent pas de clamer leurs liens, façonnés par la langue l'histoire et la religion, ont toujours été au bord de la rupture, à l'exception de la période allant de 1969 à 1974.

Cette belligérance permanente s'est manifestée sous forme de confrontation militaire à Tindouf en 1963. Elle met depuis 1975 les deux pays au bord de l'affrontement au sujet du Sahara occidental. La contradiction entre les proclamations de foi unitaires et l'animosité des relations trouve ses racines dans le mode autoritaire de légitimation du pouvoir dans chacun des deux pays.

Pour le régime marocain, la survie de la monarchie est un axe stratégique prioritaire.

Pour l'Algérie, son régime a revendiqué une légitimité révolutionnaire dont le projet d'émancipation a toujours été gêné par les alliances occidentales de son voisin.

Dans les deux pays, l'exploitation du nationalisme est devenue une ressource politique dans la compétition pour le pouvoir, d'où la difficulté d'une solution au Sahara occidental. Les dunes et les arpents de terre, que ce soit à Tindouf en 1963 ou au Sahara occidental depuis 1975, ne sont que des prétextes à la rivalité des deux régimes dont chacun perçoit l'autre comme une menace.

Pour la monarchie, la perte du Sahara aurait signifié la chute du trône : le roi Hassan II était prêt à se battre pour l'ancienne colonie espagnole jusqu'au dernier Marocain.

Pour les généraux algériens, la surenchère nationaliste est un élément de leur pouvoir, et le premier d'entre eux qui ferait preuve de modération serait disqualifié. Pour le président Bouteflika, la situation est similaire. Il sait que les généraux font du Sahara occidental leur « domaine réservé ». Sa marge de manœuvre reste donc étroite tant que demeurent en fonction les généraux qui l'ont désigné comme candidat du régime.

La réconciliation pourrait donc se réaliser éventuellement dans le cadre d'une ouverture démocratique des régimes. Elle permettrait une décrispation des deux côtés, à condition que la politique étrangère soit débattue publiquement et librement dans les instances nationales.

Une tentative de réconciliation officielle a pourtant vu le jour sous forme d'une union.

## **2- L'Union du Maghreb Arabe**

Le tournant se situe à la fin de l'année 1987. Dans aucun des pays du Maghreb la situation économique est bonne, et chacun éprouve le besoin de se rapprocher plutôt que de se concurrencer, d'autant que la construction européenne avance à grand pas.

Le tort serait de supposer que l'approche maghrébine de l'union serait calquée sur les entreprises européennes du même type.

Le 17 février 1989 a été créé à Marrakech, à l'issue du deuxième sommet maghrébin, une **Union du Maghreb Arabe** (UMA). Les Européens ont salué à juste titre cette réalisation attendue depuis un quart de siècle. L'UMA représente une sorte de forum diplomatique entre les états.

Aucune zone de libre échange économique stable n'a été créée au sein de l'UMA. Les divergences sont telles que les trois pays du Maghreb central n'ont pas réussi à jouer leur rôle de « leader ». En l'espace d'une décennie, le rêve de l'UMA s'est évanoui. Les changements en Algérie se sont soldés par une profonde régression politique.

La minceur du bilan de l'UMA souligne la lenteur du cheminement vers un dépassement des antagonismes bilatéraux et une coopération d'ampleur régionale.

Seul un apaisement durable dans les relations algéro-marocaine permettrait de rétablir un minimum de confiance entre les Etats du Maghreb central. Il permettrait à l'UMA d'établir des relations économiques plus soutenues avec ses voisins directs comme le Machrek.

En effet malgré des liens évidents, sociologiques, culturels et politiques. les matières premières de l'UMA ne circulent pas d'Est en Ouest. L'agriculture du Maghreb trouve au Machrek peu de débouchés. L'émigration ne va pas au-delà de la Libye.

L'Uma reste à présent encore un échec.

Si l'ouverture se trouve vers l'Occident qu'en est-il des relations avec l'Union Européenne ?

### **-III- LES RELATIONS MAGHREB EUROPE : OBLIGATION OU NECESSITE ?**

#### **-1- Dimension historique et instrumentale de la politique de l'Union Européenne vis-à-vis des pays du Maghreb central.**

Cette politique date des années 70 et trouve ses origines dans les conséquences du conflit israélo-arabe et notamment de l'embargo pétrolier qui suivit la guerre du Kippour. Les Européens prirent collectivement la décision de mettre en place un dialogue euro-arabe ;

Même si le principal fait générateur a été le conflit du Proche-Orient, l'approche est devenue rapidement méditerranéenne.

Des relations strictement bilatérales sont conclues pour une durée illimitée avec les pays de la région, elles sont accompagnées fréquemment de protocole financier dans un but d'aide au développement.

Enfin au début des années 90, ce sont les progrès sensibles du processus de paix israélo-arabe qui ouvrent les nouvelles perspectives d'évolution politique et économique.

L'Union Européenne (UE) décide de mettre en place un partenariat global euro-méditerranéen dans le cadre duquel sont conclus des accords d'association avec la Tunisie et le Maroc.

Cette initiative s'est concrétisée en 1995 par la **Conférence de Barcelone**.

#### **-2- Un engagement pour l'Europe : La conférence de Barcelone**

La conférence de Barcelone a ajouté des volets sécuritaire, politique et culturel à un dialogue euro méditerranéen jusque là dominé essentiellement par l'économie. Les réticences sont nombreuses de tout côté. Pourtant l'Europe ne pourra pas faire l'impasse d'une politique méditerranéenne ambitieuse.

Mais ces espoirs ont été en partie frustrés car Barcelone n'était pas la solution des problèmes méditerranéens, mais plutôt un nouveau cadre pour les résoudre.

-Au cours des vingt dernières années les accords commerciaux ont progressé très lentement. Des pays comme la Tunisie et le Maroc, dont les relations bilatérales avec l'UE étaient intenses, s'étaient préparés au libre-échange par plus de dix ans de libéralisation commerciale. Ils ont été les plus actifs dans les négociations. D'autres puissances économiques régionales dont l'Algérie sont restées de côté.

-Dans le domaine de la sécurité, les résultats ont été plutôt maigres, en partie à cause de la complexité de la situation régionale et du durcissement du conflit israélo-palestinien.

La déclaration de Barcelone prévoyait ces difficultés politiques et sécuritaires et espérait les apaiser avec des instruments économiques et une aide financière accrue.

Bien que cette conférence ait redessiné en partie la politique méditerranéenne de l'UE, le processus de partenariat est aujourd'hui bloqué. Les causes retenues sont les suivantes.

*-les pays du Sud se méfient des intentions des pays européens dans le domaine sécuritaire.*

*-il existe un blocage du processus de paix au Moyen-Orient.*

*-les rapports de forces, politiques et économiques dans l'ensemble de la Méditerranée du Sud doivent être élucidés*

*-quel est l'avenir de l'orientation privilégiée de l'UE vers les pays de l'Est ?*

les trois premières considérations expliquent l'échec de la charte de sécurité qui devait aborder des sujets comme :

-un code de bon voisinage

-faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive

-s'abstenir de développer des capacités militaires au-delà des besoins de défense ou renoncer à l'emploi de la force.

Les pays du Maghreb redoutent que l'UE cherche à imposer son agenda sécuritaire.

Malgré leur rivalité régionale, le Maroc et l'Algérie partagent une perception pas toujours positive du processus de Barcelone. Ils craignent que des liens privilégiés établis avec certains pays européens se diluent dans un domaine euro-méditerranéen plus ample.

L'accumulation des réformes proposées par le Nord (multilatéralisation, libéralisation politique et économique, coopération sécuritaire) est mal perçue par les trois pays du Maghreb central.

Un premier pas indispensable consisterait à ouvrir la forteresse agricole européenne par **un pacte agricole en Méditerranée**. Mais cette réalité géopolitique et géoéconomique est maintenant contrariée par l'élargissement de l'UE vers l'Est.

Donc le paradoxe de Barcelone est le suivant : *l'accord de partenariat voulait instrumenter l'économie pour atteindre des objectifs politiques. Finalement c'est la politique qui bloque la fonctionnalité des instruments économiques.*

### **-3- Le Maghreb central : un marché pour l'Europe**

La Méditerranée est la région du monde où l'UE réalise, depuis longtemps son plus fort excédent commercial (18 milliards de dollars en 1994), l'excédent massif de produits manufacturés l'emportant largement sur le déficit énergétique. Cette région est donc structurellement déficitaire pour les échanges de marchandises. Seules d'importantes recettes de tourisme, surtout pour le Maroc et la Tunisie leur permettent de supporter, de façon permanente, un déficit commercial.

Par ailleurs comme beaucoup de pays en voie de développement, les pays méditerranéens ont au cours des années 70 et au début des années 80, largement eu recours à l'endettement international pour financer leur croissance. Sur le plan commercial, l'Europe en fut la première bénéficiaire et dispose donc au sein du Maghreb d'une position commerciale très forte.

La question qui se pose est alors de savoir si *un libre-échange économique* doit être proposé à ces pays, dans le but de favoriser leur croissance.

### **3-1 Libéralisation et croissance**

La libéralisation commerciale des pays méditerranéens est restée jusqu'ici limitée. Le projet de libre-échange euro méditerranéen fixe dorénavant, de façon plus précise et plus contraignante, les objectifs et les étapes de cette ouverture. Si un mauvais régime commercial peut ruiner un pays, un bon régime commercial ne suffit pas à transformer un pays pauvre en pays riche.

La libéralisation commerciale augmente le degré d'ouverture de l'économie aux échanges et diminue les recettes fiscales du fait de la réduction de la fiscalité douanière. Un libre-échange régional confrontera les pays méditerranéens à des difficultés communes liées notamment au poids du service de la dette sur les comptes extérieurs et les budgets.

Pour certains d'entre eux, en particulier la Tunisie et le Maroc, l'ampleur du manque à gagner provoqué par l'annulation des droits de douane appliquée aux produits industriels européens constituera certainement une contrainte majeure (150 % de l'impôt sur le revenu en Tunisie et 47 % au Maroc). Elle conduira à des réformes importantes de la fiscalité. Les résultats du libre-échange vont dépendre de la capacité de l'offre à faire face à la concurrence.

**La progressivité du démantèlement tarifaire** a été conçue pour donner aux activités concurrentielles le temps de s'adapter. Ainsi selon les accords conclus avec le Maroc et la Tunisie ce démantèlement touchera le secteur de biens de consommation, (qui constitue l'essentiel de l'activité manufacturière des deux pays), quatre ans après l'entrée en vigueur de l'association et bénéficiera d'un étalement dans le temps.

Pour gagner le pari de l'ouverture, ces pays, doivent d'abord modifier leur équilibre socio-politique dans le sens de la démocratie avant d'envisager de supporter les coûts de la transition économique, et ceci quelque soit la situation économique de départ.

C'est en cela, surtout, que le projet euro méditerranéen est ambitieux ;

-Il fait le pari que les sociétés méditerranéennes contraintes de réagir aux champs de l'ouverture, vont hâter les transformations et les adaptations nécessaires si elles ne veulent pas rester en marge des évolutions de l'économie mondiale ;

-Il fait aussi le pari que les Européens assumeront les nouvelles responsabilités qu'ils prennent à l'égard de leurs voisins en engageant ces derniers dans la voie du libre-échange.

### **3-2 Place particulière du Maghreb central dans le partenariat Europe/ Méditerranée**

La logique du volet économique du partenariat Euro-méditerranéen suppose que les pays du Maghreb central s'ouvrent à l'économie mondiale. Il faut pour cela qu'ils déploient leurs économies dans un ensemble suffisamment vaste pour attirer les investissements et susciter des relocalisations d'activités à leur profit. L'adoption d'une « priorité Maghreb » reposant sur des instruments de coopération bilatéraux déjà cités n'est pas à exclure sur le plan politique. L'importance de ce volet économique résulte des deux préoccupations majeures des pays européens vis à vis de leurs partenaires du Maghreb central :

- la stabilité politique, dans la zone d'une part,
- la limitation des flux migratoires, d'autre part.

Au cours des dernières décennies les pays du Maghreb n'ont pas connu un développement économique suffisamment soutenu pour permettre de combler leur retard à un rythme suffisant. La cause de cette stagnation a été clairement identifiée : un taux d'investissement insuffisant, notamment dans le secteur manufacturier. Ils ont été confinés dans des spécialisations internationales trop étroites, comme pour la Tunisie ou peu porteuses comme pour le Maroc et l'Algérie.

Ils sont donc restés peu attrayants pour les investissements directs à l'étranger. Le partenariat devrait s'organiser autour de trois propositions :

- maintien d'une approche globale de la coopération euro-méditerranéenne visant l'ensemble de la zone ;*
- renforcement de la dynamique globale du processus ;*
- abord prudent de la question de l'intégration monétaire de part et d'autre de la Méditerranée.*

### **3-2-1 Le maintien d'une approche globale de la coopération euro-méditerranéenne**

*Un découpage isolant les pays du Maghreb central* bénéficie de multiples soutiens d'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Il répond aux désirs de certains pays, comme la Tunisie. Ce découpage pourrait également satisfaire les désirs avoués ou secrets de certains de nos partenaires de l'union européenne, de se désengager du processus de coopération avec les pays du Sud de la Méditerranée et d'en laisser le soin et la charge aux seuls riverains.

- Ceci ne contribuerait pas à promouvoir l'attractivité des pays du Maghreb aux marchés étroits et fragmentés. Actuellement les stratégies dominantes des firmes multinationales tendent à privilégier de vastes marchés régionaux, tout en disposant des facteurs de production permettant des plates-formes d'exportation de dimension internationale.
- La substitution d'une logique de clientèle à la logique économique risquerait d'affaiblir la crédibilité des politiques d'ouverture des états du sud.

### **3-2-2 Le dynamisme du processus d'ouverture dans les pays du Maghreb**

La logique économique du processus déjà évoqué serait renforcée si les états du Maghreb s'accordaient pour former entre eux une zone de libre échange. Cette zone pourrait favoriser une surveillance mutuelle des politiques économiques, voire des politiques structurelles, moyen efficace de renforcer la transparence, l'efficacité et la crédibilité. Elle pourrait éventuellement attiser l'émulation réformatrice entre Etats du Maghreb et se verrait dotée d'un levier d'influence sur les états du Sud.

L'ouverture de négociations pour la formation d'une zone de libre échange décidées par le Maroc et la Tunisie constitue un premier pas vivement encouragé par l'UE, qui pourrait servir de rôle d'intermédiaire.

Malheureusement l'expérience historique de l'intégration régionale est jusqu'ici marquée par l'échec notamment en raison de la persistance des crises et des conflits tant internes qu'internationaux dans cette région. Au cas où l'intégration régionale apparaît devoir rester une perspective lointaine, il conviendrait d'insister sur la nécessité de faire bénéficier d'allègements douaniers les échanges entre l'UE et les pays du Maghreb à l'instar de la Tunisie.

-En premier lieu les économies maghrébines restent encore largement fermées à la concurrence. Le secteur privé est encore très subordonné aux pouvoirs politiques. Les systèmes financiers restent embryonnaires. Des barrières non-tarifaires, légales ou de fait, continuent d'isoler les marchés nationaux et génèrent des rentes au profit des intérêts constitués et de leurs correspondants politiques.

-En second lieu un approfondissement de l'ouverture permettrait de maximiser les effets attendus de cette ouverture comme :

*-une meilleure attractivité pour les investissements étrangers, pour des raisons de taille de marchés déjà évoquées,  
-ensuite la gamme de fournisseurs, notamment de biens d'équipement, se trouverait élargie à des pays extra-UE mieux à même de fournir des équipements adaptés au niveau du développement des pays du Maghreb,  
-ces derniers pourraient enfin tirer un avantage, en termes de crédibilité et d'attractivité.*

### **3-2-3 Intégration monétaire de part et d'autre de la Méditerranée.**

#### **Faut-il inciter les pays du Maghreb à arrimer leur monnaie à l'Euro ?**

L'introduction de l'Euro va représenter un changement de donne monétaire pour les pays du Maghreb dont le commerce est polarisé sur l'UE. Ils devraient à ce titre bénéficier d'effets favorables procurés par la disparition des mouvements de change entre les pays de l'UE.

Faut-il aller plus loin et inciter les pays du Maghreb à arrimer leur monnaie à l'Euro ? Quelques arguments (en principe) peuvent militer en ce sens. La stabilisation du change avec l'Euro, réduisant l'incertitude liée aux variations de change, pourrait favoriser le développement des échanges et les flux d'investissements entre l'Euroland et le Maghreb.

En outre, le rattachement à une monnaie stable comme l'Euro est un gage de discipline économique, ce qui ne manquerait pas de renforcer la crédibilité des pays du Maghreb. De ce point de vue, l'arrimage à l'Europe peut être considéré comme un complément aux engagements pris dans le cadre du processus de Barcelone.

Par contre d'autres considérations doivent inciter à la prudence. Les économies des pays du Maghreb sont loin de réunir les conditions pour réaliser une zone optimale. En effet l'arrimage contraindrait ces pays à pratiquer des politiques économiques déconnectées de leurs propres conditions économiques. Un pays comme le Maroc, où les chocs climatiques rythment encore fortement la croissance ou comme l'Algérie qui exporte essentiellement de l'énergie, peuvent trouver un intérêt à préserver la possibilité d'ajuster leur change.

Par ailleurs la dette de ces pays est en majorité en monnaie hors Euro. Il n'est pas certain qu'une gestion du change visant à minimiser les fluctuations soit pertinente au regard de la dette, sauf reconsidération, ce qui n'est pas acquis.

*L'institutionnalisation d'un réel système monétaire interne au pays du Maghreb permettra de mesurer en termes de convertibilité les monnaies et stabilisera le Marché des changes.*

Cette construction amènerait à faire des **politiques** monétaires et de la **coopération** monétaire régionale, les grandes questions des années à venir.

Au total, ces considérations suggèrent une approche prudente sur la question du rapprochement avec l'Euro, sachant qu'à elle seule la monnaie européenne ne créera pas un espace monétaire méditerranéen homogène.

### **3-3-Elargissement vers l'Est : une fatalité pour le Maghreb ?**

Les choses ne seront plus comme avant entre la communauté économique européenne et les pays du Maghreb avec l'intrusion des pays de l'Est dans les sphères ô combien privilégiée du partenariat économique.

Les rapports UE-Maghreb ont déjà connu leur crise de confiance lors de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, pays qui concurrencent les produits marocains et tunisiens traditionnellement exportés vers l'Europe.

Il est en effet de plus en plus question d'une Europe à trois dimensions :

-celle située à l'ouest,

-une Europe centrale à laquelle il faudra joindre les états baltes, qui vit une expérience décisive pour son avenir,

-et certainement la Russie avec tout ce que cet immense territoire recèle de richesses mais aussi de menaces pour l'équilibre des forces internationales.

La problématique des rapports entre l'Est et l'UE a changé. « Il ne s'agit plus seulement de reconnaissance et de commerce mais désormais de solidarité et d'entraide » surtout que les besoins d'importation des pays de l'Est sont considérables et leurs capacités d'exportation limitées.

La générosité de l'UE apparaît sans limites et le sentiment est net du côté Maghrébin. Les rapports de la Communauté avec l'Est sont loin de ressembler aux tensions et aux angoisses qui caractérisent l'approche des échéances de négociations des accords préférentiels liants l'UE aux états maghrébins.

Ceci devrait renforcer ces derniers à adopter de nouvelles stratégies politiques et économiques face à l'UE afin de bien se positionner vis à vis de ces changements stratégiques. Un Maghreb uni se prêterait mieux à la négociation.

Si le pouvoir d'achat des populations maghrébines n'augmente pas au même rythme que celui des pays de l'Est, il y aura de fortes chances de voir l'UE délocaliser certaines de ses industries à l'Est, avec le risque de voir le Maghreb demeuré « une non personne » selon l'expression de M Jobert.

### **3-4 Problème politique et de sécurité**

#### **3-4-1 Le constat**

Les relations entre l'Europe et le Maghreb, truffées d'incompréhensions, sont caractérisées ;

-par des perceptions et des images déformées de l'Islam et de l'islamisme politique, souvent confondus,

-par la question de la menace et de la problématique du terrorisme, que des courants nationalistes extrémistes utilisent à des fins démagogiques.

Mais cette confusion est en partie voulue, d'autant plus qu'au sud le débat public sur la dimension militaire de la sécurité demeure quasiment tabou.

A Barcelone, il a été convenu de développer le volet sécuritaire du dialogue politique en Méditerranée. Pour que ce soit possible, l'Europe devra avoir une connaissance objective des questions de sécurité telles qu'elles se posent dans la réalité ainsi que des politiques et priorités nord-africaines.

Depuis la fin de la guerre froide le monde n'est plus bipolaire et le non-alignement a perdu sa raison d'être. Les pays du Maghreb cherchent toutes les nouvelles modalités d'intégration dans le système international.

La guerre du golfe en 1991 aura été en même temps un déclencheur et un révélateur des répercussions des changements dans l'ordre international. Les divisions au sein de la ligue arabe s'accroissent et les pays du Nord de l'Afrique se sont retrouvés dans des camps opposés pendant la guerre du Golfe.

Le Maroc et l'Égypte ont participé à la coalition internationale, le roi du Maroc précisant à son opinion publique que les troupes marocaines avaient pour vocation d'assurer uniquement la défense de l'Arabie Saoudite notamment des lieux saints. La Tunisie plaidait quant à elle pour une solution arabe du conflit. L'Algérie a tenté sans succès de servir de médiateur, de plus l'évolution de la crise dans le Golfe a conduit à une surenchère nationaliste, traduisant manifestement les états d'âme de l'opinion publique

Tous les gouvernements des pays du Maghreb sont partout confrontés aujourd'hui à des populations qui exigent qu'ils prennent position face à des causes jugées importantes pour le monde islamique, comme la guerre en Bosnie ou au Kosovo. Les opinions publiques interprètent l'incapacité de l'Europe à résoudre de façon diplomatique ces conflits comme la preuve de sa complicité antimusulmane. Certains chefs religieux vont plus loin considérant qu'il s'agit d'une négligence délibérée de l'UE et de ses membres, imputable uniquement à une discrimination religieuse. Il en résulte donc que les populations du Maghreb accusent l'UE d'adopter deux poids et deux mesures dans un ordre international qui les marginalise ou pire encore qui s'organise contre eux. Cela serait alors perçu comme une nouvelle menace. C'est sous cet angle qu'est interprétée la redéfinition des missions de l'OTAN en Méditerranée. Les imprécisions quant au rôle de l'Euromarfor et de l'Eurofor qui regrouperont des forces navales et des troupes du Portugal de l'Espagne, de la France et de l'Italie, sont considérées par

certaines spécialistes nord africains comme un indice de leur véritable mission, qui ne serait rien d'autre que l'intervention sur les rives Sud de la Méditerranée.

L'UE reste *malgré tout* aux yeux des élites dirigeantes comme la seule institution européenne qu'elles considèrent sans méfiance mais au contraire avec un certain espoir.

Avant d'envisager les perspectives de coopération nous allons analyser les perspectives de sécurité et de défense des pays du Maghreb central.

### **3-4-2 Perspectives de sécurité et de défense des pays du Maghreb central**

**-La politique de défense tunisienne** a souvent été marquée par des relations conflictuelles avec ses voisins algériens et libyens, militairement plus puissants et ayant des prétentions hégémoniques dans la région au détriment d'une Tunisie de faible superficie et aux ressources limitées. Des risques de confrontation militaire restent plausibles dans le cas de la Libye en fonction des tensions plus ou moins permanentes aux frontières et des accusations de déstabilisation intérieure.

*La Libye est accusée d'être un camp d'entraînement et d'appuyer les islamistes tunisiens et algériens, non pas pour promouvoir l'idéologie islamiste ( ce que la Tunisie reproche plutôt au Soudan, à l'Iran et à l'Arabie saoudite), mais dans le but de nuire à sa stabilité intérieure.*

Pour la Tunisie, l'Algérie est elle aussi perçue comme une menace potentielle, de nature différente. La crainte concerne aujourd'hui les conséquences de la guerre civile entre islamistes et armée pour la stabilité intérieure. Il existe en outre des intérêts économiques communs avec la Tunisie, surtout dans le secteur énergétique, qui favorisent le développement des relations politiques bilatérales (*le gazoduc trans méditerranéen qui part de Hassi R'Mel pour lier l'Algérie à l'Italie traverse la Tunisie ainsi que l'oléoduc qui va de Hassi Messaoud, principal champ pétrolier de l'Algérie, jusqu'au port tunisien de La Shkirra.*

Quelle que soit la place des islamistes dans le système politique algérien, qu'ils prennent le pouvoir ou y participent seulement ou soient reconnus comme un parti politique légal, ils seront toujours perçus de façon négative en Tunisie et au Maroc. Le président Ben Ali craint toujours que la violence ne s'étende à son territoire

Ni l'environnement hostile, ni le souci permanent de la puissance militaire de ses voisins n'a eu d'impact significatif sur les rapports entre civils et militaires en Tunisie : l'armée n'a jamais été au pouvoir et n'a jamais joué de rôle politique ni constitué une menace ou légitimé le régime. Ceci ne l'a pas empêché de participer au maintien de l'ordre lors des émeutes de 1978 et 1984. Elle pourrait intervenir en cas d'accroissement des menaces islamiques mais ne sera pas l'instrument de la lutte anti-islamiste. Composée d'appelés elle est perméable à l'influence de ceux qu'elle serait censée combattre. Cette responsabilité incombe aux forces de sécurité intérieure, qui ont d'ailleurs été considérablement renforcées ces

dernières années. La mission de l'armée tunisienne demeure ce qu'elle a toujours été, et reste soumise au contrôle réel et efficace du président de la République.

Les forces armées tunisiennes en participant à des opérations de l'ONU notamment sur le continent africain ont traduit l'engagement diplomatique croissant en Afrique noire.

Un accord bilatéral avec la France, comprenant une coopération militaire importante, surtout en ce qui concerne la formation de ces officiers ainsi qu'une collaboration étroite avec les Etats-Unis restent les piliers de la politique de défense de la Tunisie.

**-Entre le Maroc et l'Algérie**, nous l'avons déjà souligné, les relations restent conflictuelles. La querelle du Sahara occidental conditionnera toute la politique de défense du Maroc, y compris sa politique d'alliances, pendant la période de la guerre froide.

Outre ce conflit du Sahara occidental, d'autres enjeux d'ordre intérieur et régional, de nature plus politique et sociale que militaire, entrent dans les considérations de sécurité et de défense du Maroc. En effet le Maroc n'est pas épargné par les menaces de la montée de l'islamisme radical au Nord de l'Afrique. De plus la double légitimité du monarque à la fois religieuse et politique (commandeur des croyants) confère au régime marocain des atouts que d'autres n'ont pas dans la région. Les relations entre le civil et le militaire sont quant à elles, moins marquées par les préoccupations liées au contexte extérieur que par la perception de l'armée comme une menace interne. Les tentatives de putsch de 1971 et 1972 l'ont fait apparaître comme un danger pour le pouvoir.

La guerre au Sahara occidental a permis à l'armée de rétablir son image dans l'opinion publique et sa crédibilité auprès de la classe politique marocaine en tant que garant de la souveraineté et de l'indépendance nationale. Mais cette guerre a aussi permis au monarque d'éloigner les officiers pendant qu'il renforçait son contrôle sur l'armée en remplaçant le ministère de la défense en 1973 par un cabinet de la défense.

L'armée est devenue pour Hassan II un instrument diplomatique utilisé pour pouvoir soutenir sa cause : présence dans les Emirats arabes unis en 1986, en Guinée Equatoriale, envoi de 1500 hommes en Arabie Saoudite lors de la guerre du Golfe, présence en Bosnie, et au Kosovo sous forme de soutien santé.

Comme la Tunisie le Maroc s'est rapproché du camp occidental en renforçant sa coopération militaire avec les Etats Unis et la France ses principaux fournisseurs d'équipements. Cette armée est devenue la plus nombreuse au Maghreb central et la plus efficace.

Rabat cherche surtout à compenser sa perte de poids stratégique dans l'après guerre froide en augmentant son influence politique, en particulier comme médiateur dans le conflit israélo-arabe et en développant ses relations avec l'UE Son intérêt initial pour l'UMA a perdu son caractère prioritaire. Pour ceux qui

éventuellement souhaiteraient voir cette organisation se développer le Maroc ne semble pas être partie prenante.

**-En Algérie c'est l'armée** qui a toujours légitimé le pouvoir. Elle a été le pouvoir, responsable de la défense et de la sécurité du pays, et du développement économique et social de la nation. Même si en 1989 la nouvelle constitution a institutionnalisé le multipartisme et séparé l'armée de la gestion politique de l'état les événements de 1991 et l'interruption du processus électoral après la victoire du FIS ont rendu les rênes aux militaires. Bien qu'elle ait développé avec l'ex-union soviétique des relations étroites, celles-ci n'ont jamais débouché sur des accords de défense ou d'assistance militaire autres que la formation des cadres en Union soviétique et la présence de conseillers en Algérie.

Depuis une décennie, l'Algérie a réduit sa dépendance vis-à-vis de Moscou en matière d'armements. La modernisation de ses équipements a entraîné un rapprochement avec les pays occidentaux surtout la France et les Etats Unis. Contrairement à la Tunisie et au Maroc, l'Algérie posséderait une capacité de base pour la recherche et la production d'armements chimiques, mais rien ne semble indiquer qu'ils aient l'intention d'acquérir les capacités opérationnelles correspondantes.

L'Algérie tente de renouer la politique de coopération et de sécurité au sein de l'UMA pour accélérer son développement économique à la base de la lutte contre les islamistes, mais aussi pour se rapprocher de l'Europe par ce biais.

### **3-4-3 Perspectives de coopération**

Les pays du Maghreb portent leur attention plus sur les problèmes de sécurité que sur ceux de défense. Leur perception de la menace est prioritairement dominée par des problèmes d'instabilité intérieure, mettant en cause les régimes et l'unité nationale, voire l'existence même de l'état.

#### **Par quelles politiques de sécurité pourraient-ils relever ce défi ?**

La menace reste plus politique que militaire et si les exigences de coopération en matière de sécurité n'ont pas eu d'impact sensible sur le rapprochement politique des états dans la région, elles en ont encore moins sur les relations dans le domaine de la défense ; en outre un conseil de défense a été créé par l'UMA en janvier 1990, mais ces initiatives ne sont que des déclarations d'intention et n'ont pas eu d'application pratique.

C'est surtout sur le secteur conventionnel, les systèmes de communication et la mobilité terrestre que porteront les politiques d'armement de ces pays.

La menace reste donc encore une fois plus politique que militaire. Les exigences de coopération en matière de sécurité n'ont pas eu d'impact sensible sur le rapprochement politique des trois états de cette région, elles en ont encore moins sur les relations dans le domaine de la défense.

Quatre types de menaces sont identifiés :

- l'émergence d'un gouvernement islamique radical,
- la prolifération éventuelle d'armes de destruction massive,
- des conflits entre états voisins,
- la montée du terrorisme d'état.

Actuellement la coopération militaire avec l'Europe est menée uniquement dans un contexte strictement bilatéral. Les pays du Maghreb central sont-ils prêts à envisager un débat multilatéral en matière de sécurité ? Il est difficile de répondre avec certitude. Ce qui en revanche, ne fait aucun doute, c'est que ce domaine reste extrêmement sensible, truffé d'ambiguïtés dangereuses ;

Sous peine d'être vouée à l'échec, toute initiative de coopération méditerranéenne en matière de défense, doit partir d'une approche intégrée des questions économiques, politiques et de sécurité.

Les activités militaires et la maîtrise des armements doivent aussi être traitées avec transparence et rigueur. Si une confiance ne s'instaure pas, toute ébauche de projet échouera.

## **Conclusion**

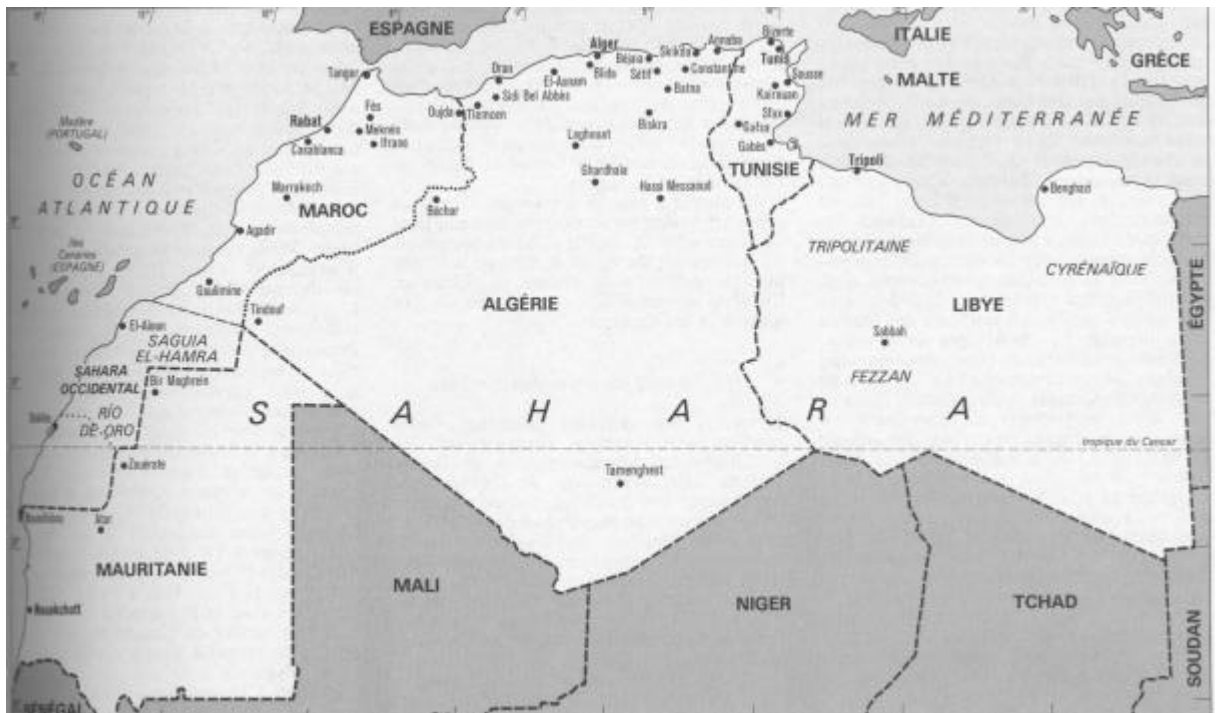
Avec le destin de la Méditerranée, c'est en partie celui de l'Europe qui se joue. Les pays du Maghreb central ne doivent pas être marginalisés, sous peine de rendre cette zone une des plus instables de la planète.

L'Europe peut-elle y remédier ? Il semble y avoir des solutions économiques, mais leur réussite suppose des investissements massifs, et une volonté politique à long terme ainsi qu'une logique d'association qui dépasse largement le domaine économique.

Quelques signes de déblocage permettent aujourd'hui d'envisager la constitution d'une zone géopolitique stable euro-méditerranéenne. L'Union européenne semble avoir pris conscience de l'enjeu méditerranéen.

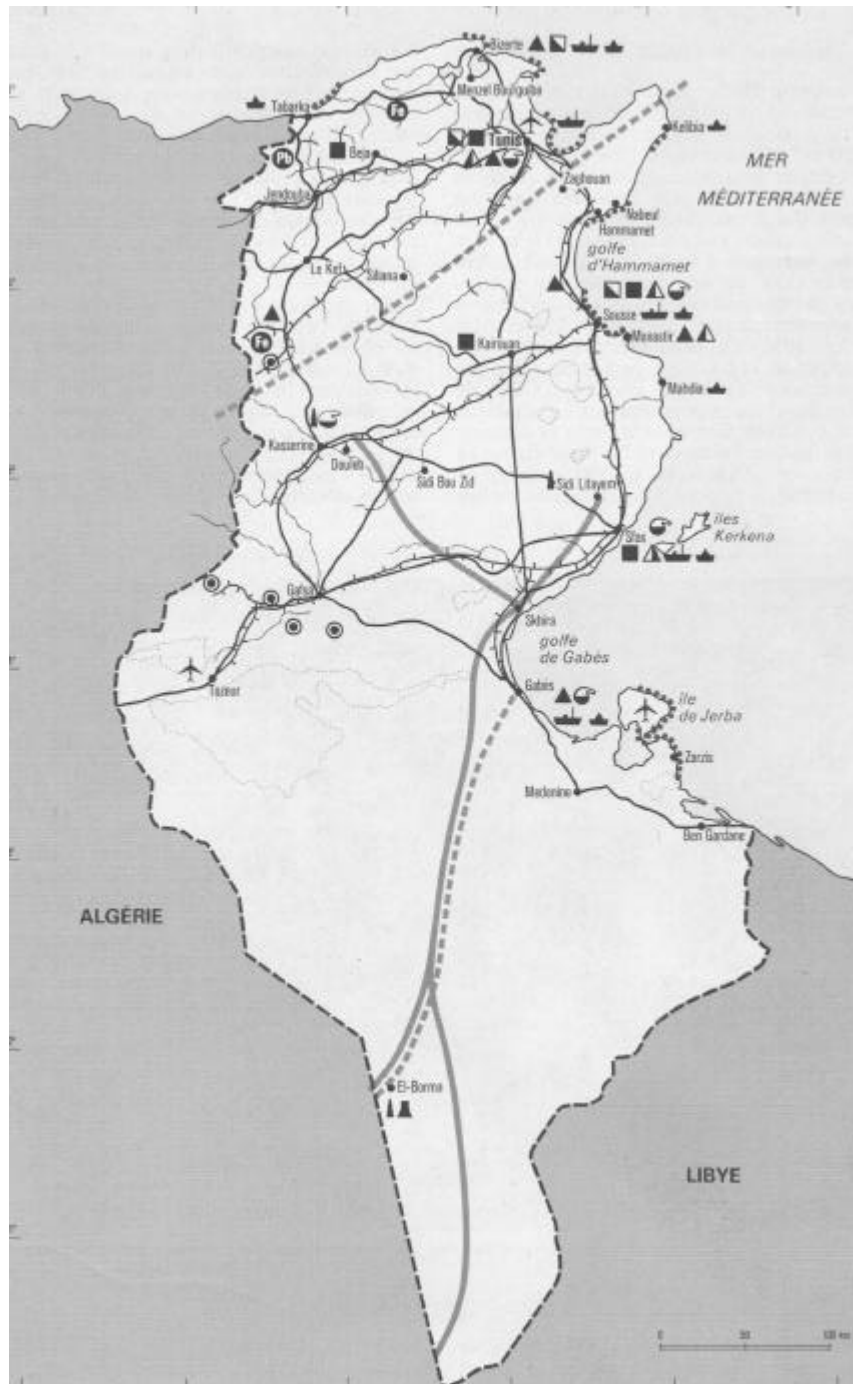
Des accords progressent mais dans une relative discrétion. Cette indifférence ne devrait pas durer à long terme car la réussite d'un partenariat entre l'UE et les pays du Maghreb central conditionnera à coup sûr le devenir, la stabilité et l'expansion du projet européen.

## ANNEXE I



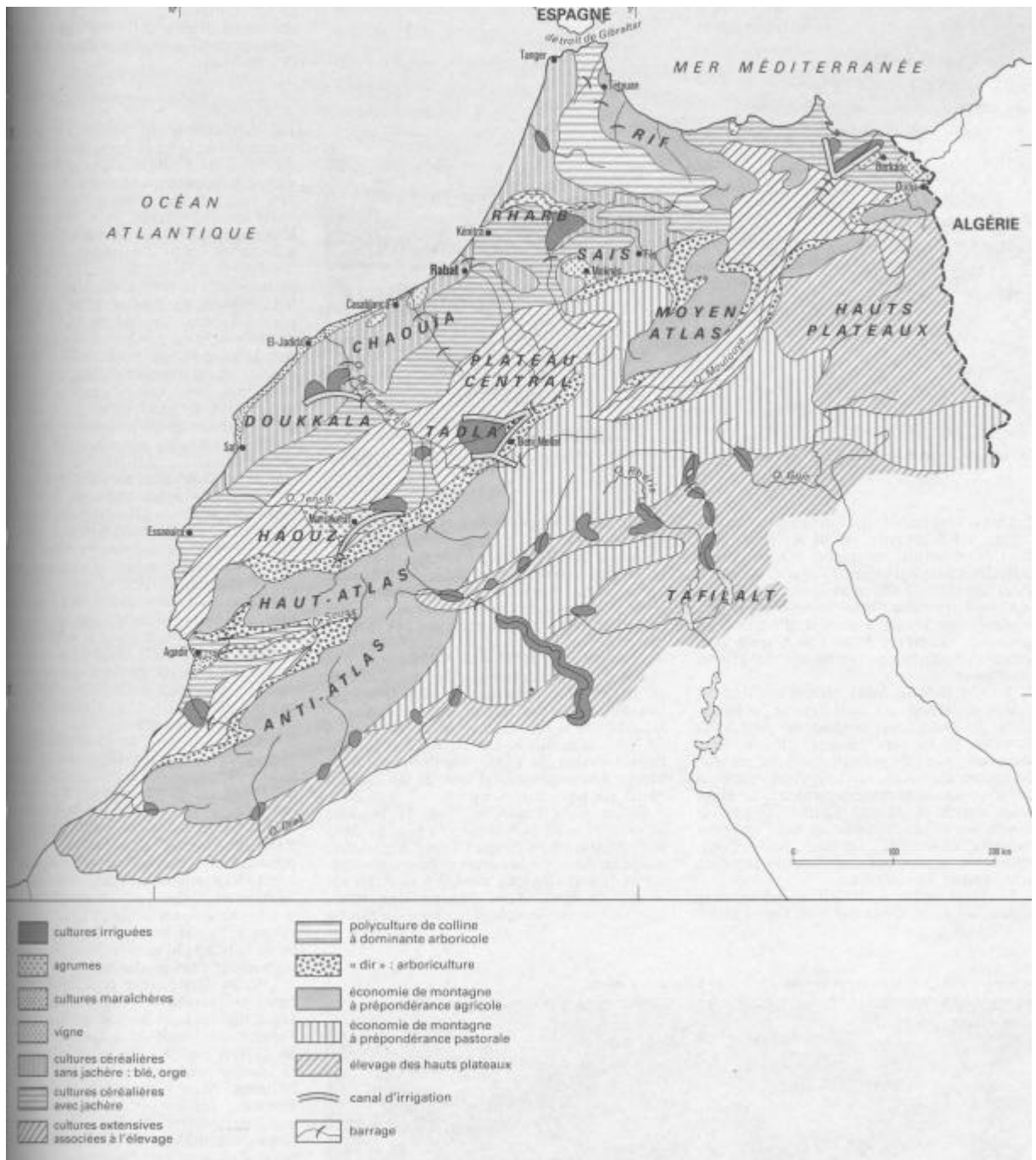
## Le Maghreb

## ANNEXE II



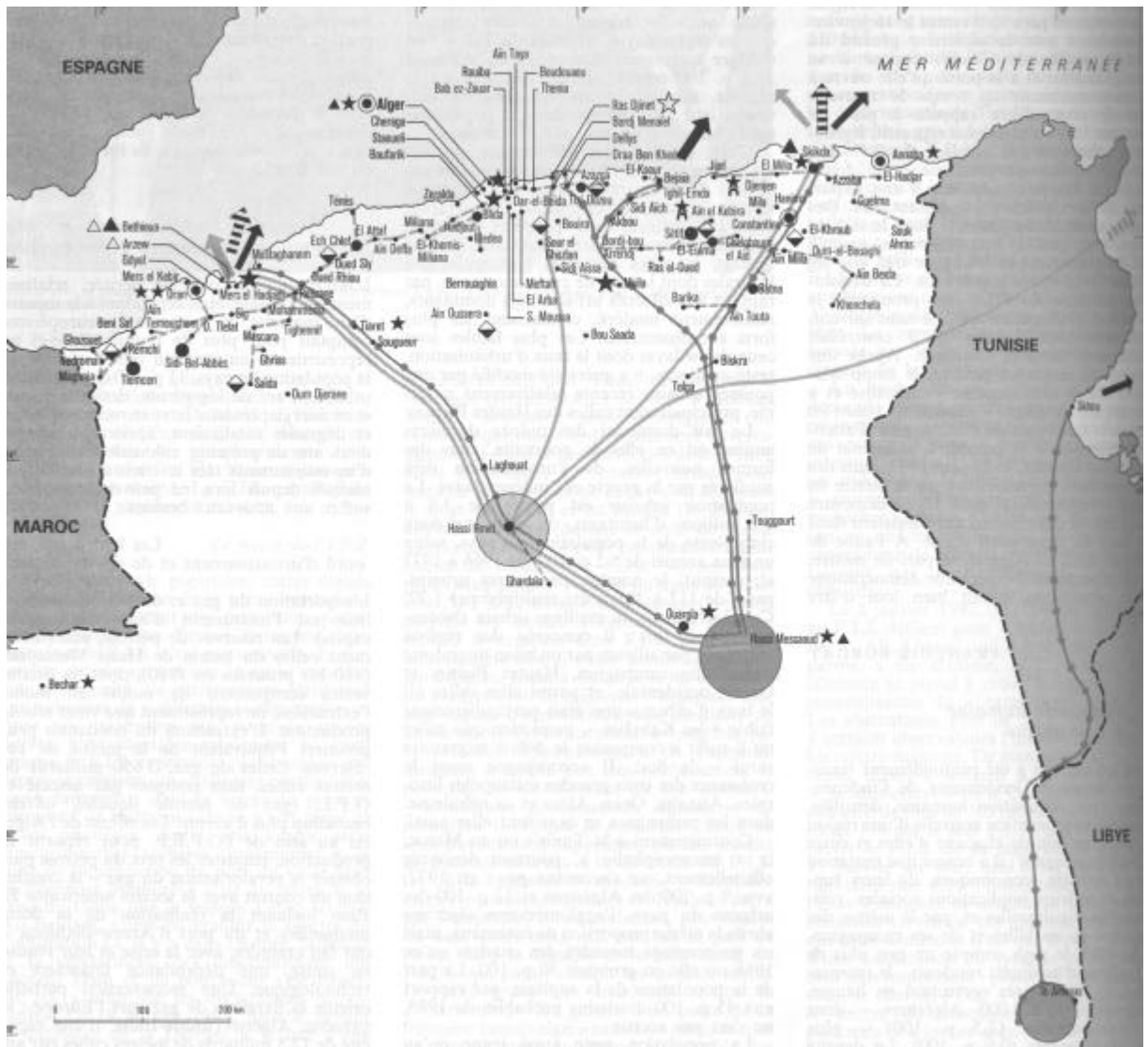
## La Tunisie

### ANNEXE III



### Le Maroc

## ANNEXE IV



## Algérie

## **BIBLIOGRAPHIE**

---

**1) L'empire et les nouveaux barbares, rupture Nord-Sud**

RUFIN J Ch., Edition Pluriel, 1996.

**2) Le sabre et le turban, l'avenir du Maghreb**

LEVEAU R., Edition François Bourin, 1993.

**3) Méditerranée, Afrique, Europe : Une diplomatie tout azimuts**

CALLIES de SALLIES et LEGUAY I. , Les cahiers de l'Orient, 1995, 137-146 .

**4) Le Maghreb dans le partenariat euro-méditerranéen : une place à part ?**

ALLARD P., Bulletin du Centre d'analyse et de prévision, 1999, 72, 151-160.

**5) Les relations Europe Maghreb à l'épreuve de l'accord de Barcelone**

TANGEAOUI S., Confluence méditerranée, 1998, 22, pp.115-119.

**6) La politique méditerranéenne de l'Union européenne**

GAUTRON JC., Problèmes économiques, 1997, 2.521, .17-23.

**7) Maghreb : une décennie perdue**

MARTINEZ L., Politique internationale, 1999, 82, 337-349.

**8) Elargissement à l'Est et renforcement des liens avec le Sud, Quel équilibre trouver pour la sécurité collective européenne ?**

Institut des Hautes Etudes et de la Défense Nationale, 51 ème session nationale, comité 6, 1999, 33-38.

**9) Maghreb, méditerranée occidentale**

Association des auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes et de la Défense Nationale, Commission des études, Comité B, année 1992-1993.

**10) Introduction à l'analyse géopolitique**

CHAUPRADE A., Ellipses, 1999.

**11) Elargissement de la CEE : le Maghreb en première ligne**

Géopolitique, 1985, 10, 4-50.

**12) Le Maghreb dans la politique internationale : Une priorité pour l'Europe**

LA GORCE P.M., BONNEFOUS M., CHEYSSON Cl., Défense nationale, 1990, 3, 49-76.

**13) Libre échange euro-méditerranéen : marché de dupes ou pari sur l'avenir ?**

BENSIDOUN I., CHEVALLIER A., La lettre du CEPII, 1996, 147, 1-4.

**14) Le Maghreb : là ou le soleil se couche**

ROTA O., Rivista Militare, 1997, 1, 74-84.

**15) La sécurité dans le Nord de l'Afrique : équivoques et réalités**

FARIA F., VASCONCELOS A., Cahiers de Chaillot, 1996, 25, 1-53.

**16) En Méditerranée, un bloc régional à construire**

MANCEBO F., Défense Nationale, 1999, 7, 80-95.

**17) Défense et sécurité de l'Union européenne : Quelles structures politiques et militaires en Méditerranée occidentale ?**

Fondation méditerranéenne des hautes études de l'armement. Les cahiers de la SMHEAR, 1996, 3, 5-71.

**18) Le jeu des blocs : intégration régionale**

Courrier de la planète, 1995, 5, 1-55.

**19) Méditerranée : géopolitique et citoyenneté**

Courrier de la planète, 1999, 49.

